

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant désignation des membres de la commission d'agrément

A.Gt 14-04-2005

M.B. 25-05-2005

Modifications:

A.Gt 12-09-2005 - M.B. 21-10-2005	A.Gt 20-10-2006 - M.B. 04-12-2006
A.Gt 25-09-2006 - M.B. 05-12-2006	A.Gt 19-02-2007 - M.B. 12-04-2007
A.Gt 23-03-2007 - M.B. 30-04-2007	A.Gt 07-05-2007 - M.B. 06-07-2007
A.Gt 25-09-2007 - M.B. 22-10-2007	A.Gt 14-12-2007 - M.B. 01-02-2008
A.Gt 11-03-2008 - M.B. 09-04-2008	A.Gt 03-11-2008 - M.B. 16-12-2008
A.Gt 29-09-2009 - M.B. 17-11-2009	A.Gt 08-10-2009 - M.B. 17-11-2009
A.Gt 18-03-2010 - M.B. 20-04-2010	A.Gt 02-04-2010 - M.B. 08-06-2010

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 4 mars 1991 relatif à l'aide à la jeunesse, tel qu'il a été modifié, notamment son article 46;

Vu l'arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 12 novembre 1991 déterminant le fonctionnement de la commission d'agrément, tel que modifié par l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 mars 1999 relatif aux conditions générales d'agrément et d'octroi des subventions pour les services visés à l'article 43 du décret du 4 mars 1991 relatif à l'aide à la jeunesse;

Considérant qu'il convient de désigner de nouveaux membres effectifs et suppléants pour un terme renouvelable de six ans;

Considérant les candidatures reçues,

Arrête :

Article 1^{er}. - Sont nommés membres effectifs et suppléants de la commission d'agrément pour un terme de six années :

Membres effectifs	Membres suppléants
M. Jean-Pierre AGNESSENS	Mme. Véronique GOBLET
Mme. Marie-Hélène BLONDIAUX	Mme Michèle MEGANCK [<i>modifié par A.Gt 29-09-2009</i>]
M. Jean-Claude BOGAERT	Mme. Cécile PONTUS
M. Michel AMAND [<i>Modifié par A.Gt 25-09-07</i>]	Mme Anne MALET [<i>Modifié par A.Gt 25-09-07</i>]
M. Marc COUPEZ	M. Yves POLOME
M. Jean-Marie DELCOMMUNE	Mme. Anne-Marie CORNET
M. Jean-Paul DELPORTE	Mme. Nicole ROLAND
M. Pierre DEPLECHIN	M. Denis RIHOUX
M. Eric DUBOIS	M. Michaël DUFRANE
Mme. Marina DUPONT	Mme. Christiane AMELIN
M. Vincent DUFOUR	Mme. Linda HACKX
M. Marcel GEENEN	Mme. Dominique BUCHET
M. Michel NOEL [<i>Modifié par A.Gt 11-03-08</i>]	M. Théo VANHEES [<i>Modifié par A.Gt 11-03-08</i>]



Membres effectifs	Membres suppléants
Mme. Muriel GODECHOUL	Mme Marie-Paule VANESSE [modifié par AGt 23-03-2007]
M. Olivier HUYBRECHTS	Mme. Christine BOYEN
Mme. Geneviève ISAAC	Mme. Martine COLPAINT
Mme. Dominique JORTAY	M. Frédéric LAUNOY [modifié par Agt 25-09-06]
M. Yves KAYAERT	Mme Corine LEFEBVRE [modifié par AGt 23-03-2007]
M. Michel PIREAUX [modifié par A.Gt 08-10-2009]	M. Alain BOVY
M. Dominique MOREAU	Mme. Danielle LECLERCQ
M. Benoit MOURY [Modifié par A.Gt 14-12-2007 ; 02-04-2010]	Mme Jacqueline MAUN [Modifié par A.Gt 14-12-2007]
M. Yvan THIRION [modifié par Agt 25-09-06]	M. François VANNESTE [modifié par Agt 25-09-06]
M. Benoît PARMENTIER	Mme. Françoise MULKAY
Mme. Françoise PASTOR-DELBOUILLE	Mme. Geneviève GILSON [modifié par A.Gt 19-02-2007]
Mme. Anne ANCIAUX [modifié par AGt 25-09-2007]	Mme Anne Duwez [modifié par A.Gt 03-11-2008]
M. Pierre RANS	M. Christian PRINGELS
M. Marc-Antoine RION	M. Francis MISSON
M. Jean SPRONCK	Mme. Monique DESCHAMPS
Mme. Sandrine VAIRON	Mme. Delphine LEBEAU [modifié par A.Gt 29-09-2009]
Mme. Anne VAN NIEUWENHUISE	Mme. Martine BALBOURG
M. Claude VAN WEZEMAEL	M. Stéphane ALBESSARD [modifié par A.Gt 18-03-2010]
M. Paul VILLERS	M. Dany MAILLEU
<i>Inséré par A.Gt 19-02-2007</i>	
Siègent comme membres de la commission d'agrément lorsque celle-ci est appelée à émettre un avis conformément à l'article 15, alinéa 3, 2° du décret du 31 mars 2004 relatif à l'adoption	
1. ° Comme représentant des organismes d'adoption :	
Mme Michèle VAN EGTEN	Mme Nathalie FOURLON
2. Comme représentant du Conseil supérieur de l'adoption	
M. Michel VERWILGHEN	Mme Laurence MASSART [modifié par AGt 07-05-07]

Article 2. - M. Jean-Pierre AGNESSENS est désigné comme président de la commission d'agrément.

M. Claude VAN WEZEMAEL est chargé du secrétariat de la commission d'agrément.

Article 3. - Le présent arrêté produit ses effets le 16 mars 2005.

Bruxelles, le 14 avril 2005.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :
La Ministre de l'Enfance, de l'Aide à la Jeunesse et de la Santé,
Mme C. FONCK

